

# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE TOULOUSE

PROGRAMME D'ACTIONS 2026-2027

# SOMMAIRE

---

## AXE 1

*Prévention et promotion  
de la santé*

---

p.2

## AXE 2

*Environnement favorable  
à la santé*

---

p.8

## AXE 3

*Santé Mentale*

---

p.12

## AXE 4

*Accès aux droits  
et aux soins*

---

p.16

## AXE 5

*Mobilisation  
et participation citoyenne*

---

p.20

## CONTEXTE TOULOUSAIN

Les indicateurs généraux de santé (espérance de vie, mortalité, admissions en ALD) sont plutôt favorables à Toulouse par rapport aux territoires de référence. Les habitants se sentent globalement en bonne santé : sur un échantillon de 2 073 Toulousains interrogés, 85% se considèrent en bonne ou très bonne santé.

En détail, les données spécifiques positives sont les suivantes :

- une sous-mortalité significative par cancer et par maladies cardiovasculaires et des admissions en ALD significativement plus faibles pour ces pathologies par rapport à la France métropolitaine ;
- une part de patients diabétiques et des admissions en ALD significativement plus faibles qu'en France métropolitaine ;
- une mortalité liée à des comportements à risques significativement plus faible qu'en France métropolitaine.

Néanmoins, le travail de prévention est à améliorer au niveau du territoire :

- Les taux de dépistage des cancers colorectal, du col de l'utérus et du sein sont légèrement inférieurs à ceux du département et très inférieurs aux objectifs de taux de couverture de la population cible (2 fois inférieurs pour le cancer colo-rectal et du col de l'utérus) ;
- Le taux de recours à des examens dentaires tous les 3 ans via le dispositif M'T Dents de la CPAM est bien plus faible à Toulouse (42,7 %) qu'en Haute-Garonne (63,2 %). L'accès aux soins bucco-dentaires devra représenter un point à développer au niveau du territoire pour les enfants et les jeunes, mais aussi les personnes précaires.

En déclaratif, 79% des 2 073 Toulousains interrogés en 2024 considèrent que les habitudes de vie (alimentation, activité physique et sportive, sommeil ...) sont le premier paramètre qui influence leur santé. Les répondants mettent en place des actions pour prendre soin de leur santé, en particulier dans les domaines de l'alimentation (71%), de l'activité physique (60%) et du sommeil (51%).

En termes de consommation, les conduites addictives sont majoritairement liées à Toulouse à l'alcool, au cannabis, opiacés, cocaïne/crack et tabac.

## → OBJECTIFS

L'ambition de cet axe est de réduire les inégalités de santé, d'agir précocement et de mobiliser les acteurs locaux pour encourager les comportements propices à la santé tout au long de la vie.

Chaque axe du Contrat Local de Santé a été subdivisé en objectifs spécifiques sur la base des données diagnostiques, des priorités du territoire et des orientations des projets territoriaux.

Aussi, 4 objectifs spécifiques permettant d'orienter les actions à mettre en oeuvre ont été mis en évidence :

1. Améliorer le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers
2. Favoriser des habitudes de vie favorables à la santé sur les thématiques de la Nutrition, la gestion des écrans et prévention de la perte d'autonomie chez les seniors
3. Prévenir et réduire les risques liés aux addictions et comportements à risque
4. Renforcer la prévention et la promotion en santé sexuelle

14 objectifs secondaires ont été définis :

1. Structurer une stratégie d'actions cohérente et adaptée aux besoins des territoires pour le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers
2. Renforcer le recours à la vaccination HPV du niveau 5ème
3. Développer une stratégie de sensibilisation des professionnels pour favoriser le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers
4. Diffuser, échanger et partager autour des pratiques alimentaires favorables à la santé
5. Former et accompagner des professionnels accueillant du public (jeunes et publics précaires) en termes de Nutrition
6. Encourager les alternatives aux écrans
7. Préserver et/ou compenser les capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques des seniors
8. Favoriser l'accompagnement des seniors dans leur lieu de vie
9. Développer l'aide aux aidants
10. Action transversale en matière de lutte contre les addictions
11. Faire grandir les enfants et les adolescents dans un environnement protecteur pour prévenir les risques liés aux addictions
12. Renforcer les actions de prévention et de réduction des risques vers les populations cibles
13. Promouvoir la santé reproductive tout au long de la vie
14. Améliorer la prévention et la réduction des risques en matière d'IST.

## → ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS ET LES PROJETS TERRITORIAUX

Sur cette thématique, le CLS s'articule avec d'autres projets territoriaux, outre le PRS (Plan régional de santé Occitanie) 2023-2028 dont le CLS constitue la déclinaison locale, intégrant les spécificités du territoire et les acteurs locaux :

- la feuille de route régionale Addictions
- la stratégie régionale de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes
- le Contrat de Ville Toulouse Métropole 2024-2030
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Certains plans ou programmes portés par la Collectivité s'articulent aussi avec cet axe du CLS :

- le Plan Être Jeune en Métropole
- le Programme National Nutrition Santé décliné localement à la suite de la signature de la charte "Ville active PNNS".

Enfin, de nombreux dispositifs, actions et/ou outils sont en outre déjà déclinés sur le territoire, notamment :

- Améliorer le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers :

- Relais des campagnes nationales
- Existence d'un centre de vaccination municipal
- Favoriser des habitudes de vie favorables à la santé sur les thématiques de :
  - la nutrition : banque de données d'outils développés localement ; ateliers cuisine développés dans les centres sociaux notamment ou les propositions de groupes de marche ; groupe ressource "A tables les Petits" pour les professionnels des crèches municipales ; promotion d'une alimentation de qualité auprès des parents de jeunes enfants fréquentant les crèches municipales ; sensibilisation dans les CLAE...

- la gestion des écrans : semaine sans écran et propositions d'alternatives en crèche ; outils de la Mutualité Française Occitanie ou de la SERO (Structure d'Expertise Régionale Obésité)

- La prévention de la perte d'autonomie chez les seniors avec le dispositif ICOPE
- Prévenir et réduire les risques liés aux addictions et comportements à risque :

En prévention, envers un public jeune :

- Pause Lama, action de prévention d'aller vers et de pair à pair vers les jeunes
- Une Vie d'Air Pur, programme sur les compétences psychosociales dans les établissements élémentaires
- Unplugged, programme sur les compétences psychosociales dans les collèges

- Axe Sud, programme sur les compétences psychosociales dans les lycées professionnels
- Auprès de populations cibles :
  - Label et la Fête, accompagnement des structures en termes de promotion de la santé et de bien-être en milieu festif
  - Monte ta soirée, monte ta prév, et soirée réussie : formation des organisateurs festifs
  - Pôle Ressources Festif Occitanie, soutien aux événements festifs en matière de RDR, formation des associations et organisateurs
  - Queers et ses prods, permanence de santé communautaire LGBTQI+, consommatoires de produits psychoactifs
  - Projet Jeunes Vulnérables, intervention prévention auprès des structures type Mission Locale, MECS

Pour changer les représentations :

- Relais des campagnes nationales de Santé Publique France, MILDECA... (MST, Octobre Rose...)
- Crédit d'outils adaptés : campagne Ensemble tout va bien, pensez à leurs oreilles...
- Sensibiliser ou former sur les risques auditifs : Peace and Lobe, Ecoute écoute
- Développer les actions de prévention sur les réseaux sociaux : projet Addict

L'ambition de cet axe est de **réduire les inégalités de santé**, d'**agir précocement** et de **mobiliser les acteurs locaux** pour encourager les comportements propices à la santé tout au long de la vie.

### Objectif spécifique 1

## Améliorer le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers

### Objectif secondaire 1 : Structurer une stratégie d'actions cohérente et adaptée aux besoins des territoires

#### ACTIONS

- Structurer une démarche de coordination inter-CPTS spécifique à la ville de Toulouse (FA1.1.1)
- Porteur : Mairie de Toulouse (CLS)
- Partenaires : ARS, Promotion Occitanie, CPTS
- Année : 2026-2027

### Objectif secondaire 2 : Renforcer le recours à la vaccination HPV du niveau 5ème

#### ACTIONS

- Déployer une stratégie d'information/sensibilisation autour de la vaccination HPV en milieu scolaire (FA1.1.2.1)
- Porteur : ARS 31
- Partenaires : Mairie de Toulouse, CPAM, Education Nationale, DAC 31, CPTS...
- Année : 2026 – 2027

### Objectif spécifique 2

## Favoriser des habitudes de vie favorables à la santé : Nutrition

### Objectif secondaire 4 : Diffuser, échanger et partager les pratiques alimentaires favorables à la santé

#### ACTIONS

- Rendre centrale la question de l'alimentation dans un quartier défini pendant 4 semaines (FA1.2.4.1)
- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : Partenaires du projet cinéma santé des quartiers Nord (CPTS, La Fabrique Solidaire, ANC, Cagane Alimenterre, SERO Occitanie...)
- Année : 2026

### Objectif secondaire 3 : Développer une stratégie de sensibilisation des professionnels

#### ACTIONS

- Assurer un meilleur maillage des actions de dépistage et de prévention sur les questions des cancers et de la vaccination (FA1.1.3.1)
- Porteur : ARS 31
- Partenaires : Mairie de Toulouse, CPTS, Ligue contre le cancer, Acteurs de prévention, CPAM, Promotion Santé Occitanie, DAC 31
- Année 2026
- Développer une formation «aller-vers» à destination des professionnels menant des actions auprès du grand public (FA1.1.3.2)
- Porteur : CLS
- Partenaires : ARS 31, Promotion Santé Occitanie, CPTS, CPAM
- Année : 2026-2027

### Objectif secondaire 5 : Former et accompagner des professionnels accueillant du public (jeunes et publics précaires)

#### ACTIONS

- Coordonner une action de promotion de la santé (volet nutrition) et prévention de l'obésité pédiatrique (FA 1.2.5.1)
- Porteur : SERO Occitanie
- Partenaires : associations des quartiers
- Année : 2026- 2027

**Objectif spécifique 2Bis**

## Favoriser des habitudes de vie favorables à la santé : Gestion des écrans

**Objectif secondaire 6 : Encourager les alternatives aux écrans****ACTIONS**

→ Lancer une expérimentation dans une école maternelle afin d'encourager les alternatives aux écrans et une meilleure compréhension des besoins de l'enfant (FA 1.2.6.1)

- Porteur : SERO Occitanie
- Partenaires : Mairie de Toulouse, Les Petits Débrouillards, Mutualité Française Occitanie, ...
- Année : 2026- 2027

**Objectif spécifique 2Ter**

## Favoriser des habitudes de vie favorables à la santé : Prévention de la perte d'autonomie chez les seniors

**Objectif secondaire 7 : Préserver et/ou compenser les capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques des seniors****ACTIONS**

→ Renforcer l'autonomie des seniors vivant à domicile en agissant de manière globale sur leur santé en préservant les capacités fonctionnelles, en développant les actions de dépistage des fragilités et en s'inscrivant dans une approche globale de prévention et de promotion de la santé, en lien avec les autres déterminants du bien vieillir. (FA 1.2.7.1)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : AGIRC-ARRCO (centre prévention), CARSAT, ADPAM, CPTS Toulouse Centre, CHU, Mutualité Française Occitanie, associations partenaires
- Année : 2026- 2027

**Objectif secondaire 8 : Favoriser l'accompagnement des seniors dans leur lieu de vie**

→ Renforcer l'accès à l'information et aux droits des seniors en favorisant la coordination des acteurs sociaux pour un accompagnement cohérent à domicile. (FA 1.2.8.1)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : CCAS, Conseil Départemental 31, CRT, ...
- Année : 2026- 2027

**Objectif secondaire 9 : Développer l'aide aux aidants****ACTIONS**

→ Impulser et renforcer les initiatives en faveur des aidants, en s'appuyant sur la Journée nationale des aidants et en développant des partenariats pour élargir l'offre de soutien (répit, accueil de jour, etc.). (FA 1.2.9.1)

- Porteur : CRT Toulousain
- Partenaires : Mairie de Toulouse, CARSAT, Conseil Départemental 31
- Année : 2026- 2027

**Objectif spécifique 3**

## Prévenir et réduire les risques liés aux addictions et comportements à risque

**Objectif secondaire 10 transverse : Maintenir les actions probantes et prometteuses en matière de lutte contre les addictions**

- Porteur : CLS
- Partenaires : Arpade, Clémence Isaure, Octopus, Addiction France, ARS 31, Mildeca
- Année : 2026- 2027

**Objectif secondaire 11 : Faire grandir les enfants et les adolescents dans un environnement protecteur****ACTIONS**

→ Développer le programme MPARRI, déployé sur les QPV avec l'implication de nouveaux partenaires (FA 1.2.11.1)

- Porteur : Clémence Isaure
- Partenaires : Mairie de Toulouse, ARS 31, Mildeca
- Année : 2026- 2027

**Objectif secondaire 12 : Renforcer les actions de prévention et de réduction des risques vers les populations ciblées**

→ Développer le dispositif « Fêtons Plus, Risquons Moins », un programme de prévention et de réduction des risques (RDR) dans les différents milieux festifs, sportifs, culturels et LGBT+, incluant la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels « (FA 1.2.12.1).

- Porteur : Avenir Santé et Clémence Isaure
- Partenaires : Mairie de Toulouse, ARPADE, Prévention Plurielle, Addict, Act Up Sud Ouest, Octopus
- Année : 2026- 2027

**ACTIONS**

→ Développer des actions de sensibilisation des professionnels et ateliers collectifs auprès des seniors (FA 1.2.12.2)

- Porteur : Addiction France
- Partenaires : Mairie de Toulouse
- Année : 2027

**Objectif spécifique 4**

## Renforcer la prévention et la promotion en santé sexuelle

**Objectif secondaire 13 : Promouvoir la santé reproductive tout au long de la vie****ACTIONS**

→ Améliorer la connaissance et l'accès à la santé sexuelle et reproductive (précarité menstruelle, contraception, ménopause...) (FA1.4.13.1)

- Porteur : ARS 31
- Partenaires : CPTS, CPAM, Mutuelles, Plateforme Santé Précarité (Hôpital Joseph Ducuing)
- Année : 2026-2027

**Objectif secondaire 14 : Améliorer la prévention et la réduction des risques en matière d'IST****ACTIONS**

→ Promouvoir l'approche culturelle et communautaire dans le cadre de la prévention (FA1.4.14.1)

- Porteur : ARS 31
- Partenaires : E-Care, Plateforme Santé Précarité (Hôpital Joseph Ducuing) - CPTS - CLS - associations spécialisées
- Année : 2026-2027

# AXE 2

## ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

### CONTEXTE TOULOUSAIN

Le changement climatique et l'urbanisation croissante des territoires sont des préoccupations majeures dont les effets impactent la santé, le bien-être humain et les inégalités de santé.

À Toulouse, plus de la moitié des espaces sont urbanisés. C'est aussi une ville très dense avec 4 261 habitants/km<sup>2</sup> et des infrastructures routières et aéroportuaires liées à sa taille, mais aussi une offre de transport en commun et des espaces verts (7,3% d'espaces agricoles, 5,7% d'espaces naturels et 2,7% d'espaces en eau).

D'après l'enquête santé menée en 2024 sur un échantillon de 2 073 Toulousains, l'environnement de vie (logement, environnement urbain, cadre de vie et moyens de déplacement urbains) est le deuxième facteur qui influence la santé (42%).

### → OBJECTIFS

Cet axe repose sur une approche intégrée et territorialisée, fondée sur les principes suivants :

- **Une seule santé** : la santé humaine est étroitement liée à celle des milieux naturels et animaux. Cette approche intégrée est essentielle dans une ville où les interactions entre urbanisation, biodiversité et santé sont particulièrement marquées.

- **Adaptation territoriale** : les actions sont conçues en réponse aux spécificités locales de Toulouse, notamment les quartiers prioritaires, les zones à forte densité de trafic, et les espaces verts urbains, pour une réponse ciblée et équitable.

- **Résilience climatique** : face aux épisodes de canicule, aux risques d'inondation et à la pollution atmosphérique, le CLS vise à renforcer la capacité d'adaptation des habitants et des acteurs locaux, en lien avec les politiques climat de la métropole.

- **Réduction des inégalités environnementales de santé** : les populations les plus exposées aux nuisances environnementales (bruit, air, habitat dégradé) sont au cœur des priorités, avec une attention particulière portée aux enfants, aux personnes âgées et aux publics précaires.

Chaque axe du Contrat Local de Santé a été subdivisé en objectifs spécifiques sur la base des données diagnostiques, des priorités du territoire et des orientations des projets territoriaux.

Aussi, **4 objectifs spécifiques** permettant d'orienter les actions à mettre en oeuvre ont été mis en évidence :

1. Favoriser un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé
2. Rendre accessible et promouvoir une alimentation de qualité
3. Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs
4. Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs

#### 5 objectifs secondaires ont été définis :

1. Intégrer les enjeux de santé dans les plans et projets d'urbanisme, d'aménagement et/ou de construction
2. Favoriser les mobilités actives
3. Renforcer la connaissance du grand public et les compétences des professionnels de santé sur les principes du bien manger
4. Valoriser les actions menées sur la qualité de l'air
5. Améliorer la qualité de l'environnement intérieur (air, perturbateurs endocriniens)

### → ARTICULATION AVEC LES PROJETS TERRITORIAUX

Sur cette thématique, le CLS s'inscrit en articulation avec plusieurs projets et dispositifs territoriaux. Il constitue la déclinaison locale du PRS (Plan régional de santé Occitanie) 2023-2028 et du PRSE (Plan régional santé environnement) 2023-2028, en intégrant les spécificités du territoire et en mobilisant les acteurs locaux. Cette dynamique se traduit notamment par :

- le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) 2018/2019 - 2025/2026, dont les 2 premiers axes sont au service direct ou indirect de la santé : Amplifier massivement la rénovation des logements et la qualité des aménagements pour assurer le bien vivre dans l'Éco-Métropole ; - Favoriser l'écomobilité et faciliter les déplacements pour rendre du temps aux Métropolitains.

- le PLUi-H (Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en cours d'élaboration, intègre davantage la dimension «Santé» dans ses critères, ses indicateurs et ses modalités d'analyse, avec l'ajout d'un nouvel indicateur portant sur l'offre de santé de premier recours.

- le PAAM (Plan agricole et alimentaire de Toulouse Métropole), dont les 4 objectifs agissent positivement sur des déterminants favorables à la santé : 1. Soutenir la production locale et l'installation agricole ; 2. Accompagner la restauration collective vers moins de gaspillage alimentaire pour plus d'approvisionnement bio et local; 3. Structurer les filières : développer l'approvisionnement local, la logistique et la transformation; 4. Sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable.

- le Plan Mobilités, qui intègre un schéma directeur piéton/cyclable de l'agglomération.

- le Contrat de Ville Toulouse Métropole 2024-2030 dans sa thématique « Santé, Activités physiques et sportives » ou

- le Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement.

Chacun de ces plans ou contrats est à l'origine d'actions en faveur d'un environnement favorable à la santé et rentre en synergie avec le Contrat Local de Santé sur cette thématique.

Par ailleurs, la mairie mène des actions volontaristes pour favoriser un environnement propice à la pratique d'activités physiques : organisation de stages sportifs gratuits pour certains publics, soutien aux associations, mise à disposition de vélos en libre-service, animation estivale avec Toulouse Plages, ainsi que la création de circuits de marche.

Fort de ce diagnostic, des actions nouvelles ou à renforcer ont été identifiées dans les objectifs spécifiques de l'axe "Environnement favorables à la santé" à mener à l'horizon 2027.

**Objectif spécifique 1**

## Favoriser un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé

**Objectif secondaire 1 : Intégrer les enjeux de santé dans les plans et projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction****ACTIONS**

→ Recourir aux démarches d'urbanisme favorable à la santé : administrer la grille Urban-ISS sur deux projets d'aménagement (FA2.1.1.1)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : AUAT, ARS 31, Opérateurs dans les projets d'aménagement urbain
- Année : 2026-2027

→ Acculturer les acteurs concernés sur l'urbanisme favorable à la santé pour faciliter sa prise en compte dans les politiques d'aménagement de la collectivité, dans l'objectif de créer un document cadre partagé (FA2.1.1.2)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : AUAT, ARS 31,...
- Année : 2026-2027

**Objectif spécifique 2**

## Rendre accessible et promouvoir une alimentation de qualité

**Objectif secondaire 3 : Renforcer la connaissance du grand public et les compétences des professionnels de santé sur les principes du bien manger****ACTIONS**

→ Expérimenter la cartographie d'initiatives locales et points ressources du «bien manger» (FA2.2.3.1)

- Intégrer une dimension santé dans le plan 100 000 Arbres (FA2.1.1.3)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : Opérateurs dans les projets d'aménagement urbain
- Année : 2026-2027

**Objectif secondaire 2 : Favoriser les mobilités actives****ACTIONS**

→ Développer les boucles santé toulousaines et parcours de marche (FA2.1.2.5)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : Toulouse Métropole, CPTS, Office du Tourisme,...
- Année : 2027

**Objectif spécifique 3**

## Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs

**Objectif secondaire 4 : Mieux quantifier les enjeux en santé environnement sur le territoire****ACTIONS**

→ Conduire un diagnostic partagé en Santé-environnement afin d'opérer une cartographie des enjeux et de l'existant (FA 2.3.4.1)

- Porteur : Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole
- Partenaires : AUAT,...
- Année : 2026

**Objectif secondaire 5 : Valoriser les actions menées sur la qualité de l'air****ACTIONS**

→ Recenser les actions menées sur la qualité de l'air puis les valoriser sur le territoire (FA2.3.5.2)

- Porteur : CPIE Terres Toulousaines
- Partenaires : Collectif Chemin Faisant
- Année : 2026

**Objectif spécifique 4**

## Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs

**Objectif secondaire 6 : Améliorer la qualité de l'environnement intérieur (air, perturbateurs endocriniens ...)****ACTIONS**

→ Informer et échanger entre la Ville de Toulouse et le CHU, voire d'autres établissements recevant du public, sur les leviers d'amélioration de l'environnement intérieur (FA2.4.6.1)

- Porteur : CHU
- Partenaires : Mairie de Toulouse, CCAS,...
- Année : 2026

→ Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur, en lien avec les perturbateurs endocriniens (FA2.4.6.2)

- Porteur : CPIE Terres Toulousaines
- Partenaires : Mairie de Toulouse, ERP
- Année : 2026

→ Renforcer le déploiement de la Charte «Villes et territoires sans perturbateur endocrinien» (FA2.4.6.4)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaire : Mairie de Toulouse
- Année : 2026

→ Assurer la continuité des pratiques et des discours de la grossesse jusqu'à la petite enfance (FA2.4.6.4)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : CHU, Mutualité Française Occitanie, CPAM
- Année : 2026-2027

# AXE 3

## SANTÉ MENTALE

### CONTEXTE TOULOUSAIN

- Les facteurs socio-économiques (précarité, chômage, mode de vie) influencent la santé mentale et peuvent être liés à une dégradation de la santé mentale chez certains publics, notamment chez les jeunes, les personnes en situation de précarité et les personnes âgées.
- Toulouse possède une offre riche en santé mentale (soins et accompagnement) mais mal connue par la population et les professionnels.
- L'expression forte d'une souffrance psychique est relevée par de nombreux acteurs de l'accompagnement social et médico-social.
- Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a été créé à Toulouse en 2012 avec la mise en place d'une coordination dédiée en 2024.
- Ce CLSM représente l'axe santé mentale du CLS.

### → OBJECTIFS

L'objectif général de l'axe santé mentale est de : Renforcer un environnement favorable au bien-être.

Chaque axe a été subdivisé en objectifs spécifiques sur la base des données diagnostiques, des priorités du territoire et des orientations des projets territoriaux.

**4 objectifs spécifiques** permettant d'orienter les actions à mettre en œuvre ont été mis en évidence :

1. Renforcer les actions de prévention primaire et de promotion de la santé mentale
2. Faciliter l'accès aux soins
3. Favoriser l'inclusion des personnes concernées par les troubles psychiques
4. Renforcer la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques

#### 6 Objectifs secondaires :

1. Développer les compétences psychosociales
2. Développer des actions de soutien à la parentalité
3. Sensibiliser et former au repérage précoce du mal-être et des troubles psychiques
4. Faciliter l'accès et le maintien dans un logement adapté à la personne
5. Faciliter l'accès à la culture, aux sports et loisirs et à la citoyenneté sans stigmatisation
6. Favoriser la rencontre et la sensibilisation pour déconstruire les stigmatisations liées aux troubles psychiques auprès du public cible

### → ARTICULATION AVEC LES PROJETS TERRITORIAUX

Sur la santé mentale, le CLS s'articule avec plusieurs autres projets et dispositifs territoriaux : notamment, le Projet Régional de Santé et sa déclinaison, le Schéma Territorial de Santé, le Projet Territorial de Santé Mentale 31, l'Observatoire Régional de la Santé Mentale (ORSM Occitanie), le Contrat de Ville, le Plan Etre Jeune en Métropole, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Des actions de prévention ciblées sont également déployées, comme le dispositif Action Suricate, qui mobilise des jeunes pairs pour repérer et accompagner leurs pairs en souffrance psychique dans l'espace public avec l'édition d'un guide sur les ressources locales pour les jeunes.

Dans le cadre du CLSM de Toulouse, la ville pilote et organise les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), avec des événements de sensibilisation ouverts à tous.

Une convention logement entre bailleurs sociaux et structures de soins a été signée en 2018, favorisant ainsi l'accès et le maintien dans un logement autonome des personnes avec un trouble psychique.

L'orientation et l'accès aux ressources sont facilités par la plateforme ViaPsY.fr, annuaire régional soutenu par la FER-REPSY.

Des programmes comme Profamille et Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sont également proposés pour accompagner les proches et former les professionnels.

L'ambition de cet axe est de favoriser une approche décloisonnée, inclusive et territorialisée de la santé mentale, en lien étroit avec les acteurs du soin, du social, de l'éducation et de la vie associative.

La santé mentale est définie par l'OMS comme un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

La santé mentale comprend les maladies psychiques et le bien-être/mal-être.

**Objectif spécifique 1****Renforcer les actions de prévention primaire et de promotion de la santé mentale****Objectif secondaire 1 : Développer les compétences psychosociales****ACTIONS**

- ➔ Aider au développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge pour tous les enfants accueillis dans les crèches municipales (FA 3-1-1-1)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : ARS 31, ...
- Année : 2027

- ➔ Mettre en place un projet de formation aux CPS adapté à la communauté étudiante et aux spécificités des différents cursus (développement et renforcement des compétences psychosociales) (FA3.1.1.2)

- Porteur : Service de Santé Etudiante de l'Université de Toulouse
- Partenaires : ARS 31, ...
- Année : 2027

**Objectif secondaire 2 : Développer des actions de soutien à la parentalité****ACTIONS**

- ➔ Valoriser l'action autour de la parentalité dans les lieux d'accueil Enfant/Parents (LAEP) (FA3.1.2.1) en renforçant les actions d'aller-vers

- Porteur : Mairie Toulouse
- Partenaires : ARS 31, Sero Occitanie
- Année : 2026

- ➔ Mettre en oeuvre des ateliers « Parentalité Pour Tous » à destination des familles des enfants accueillis dans les EAJE municipaux (FA3.1.2.2)

- Porteur : Mairie Toulouse
- Partenaires : l'association OCCITADYS...
- Année : 2026

**Objectif spécifique 2****Faciliter l'accès aux soins****Objectif secondaire 3 : Sensibiliser et former au repérage précoce du mal-être et des troubles psychiques****ACTIONS**

- ➔ Développer et financer des formations de repérage précoce auprès des professionnels de 1ère ligne (FA3.2.3.1) pour les publics vulnérables

- Porteur : ARS 31
- Partenaires : CLSM, CPAM
- Année : 2026

**Objectif spécifique 3****Favoriser l'inclusion des personnes concernées par des troubles psychiques****Objectif secondaire 4 : Faciliter l'accès et le maintien dans un logement adapté à la personne****ACTIONS**

- ➔ Faire vivre la Convention Logement du Conseil Local de Santé Mentale

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : CLSM, Santé mentale France, Bailleurs sociaux, CRT Toulousain, structures de soin
- Année : 2026-2027

**Objectif secondaire 5 : Faciliter l'accès à la culture, aux sports et loisirs et à la citoyenneté sans stigmatisation****ACTIONS**

- ➔ Faire vivre la charte d'accueil des personnes avec des troubles psychiques des établissements recevant du public en commençant par les établissements municipaux (FA3.3.5.1)

- Porteur : CLSM
- Partenaires : Services municipaux de sport, culture et loisirs
- Année : 2026-2027

**Objectif spécifique 4****Renforcer la déstigmatisation des personnes concernées par des troubles psychiques****Objectif secondaire 6 : Favoriser la rencontre et la sensibilisation pour déconstruire les stigmatisations liées aux troubles psychiques auprès du public cible****ACTIONS**

- ➔ Développer des temps de rencontre entre usagers de la psychiatrie ou santé mentale accompagnés de professionnels et le grand public (FA3.4.6.1)

- Porteur : CLSM
- Partenaires : Mairie de Toulouse, GEM, PTSM 31, Associations...
- Année : 2026-2027

- ➔ Développer et coordonner la sensibilisation des jeunes aux questions de santé mentale ex : renforcer et pérenniser les actions en santé mentale auprès des jeunes, notamment en quartiers prioritaires (QPV) (FA3.4.6.2) hors milieux scolaires

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : ARS 31, Préfecture, PTSM 31, ...
- Année : 2026-2027

# AXE 4

## ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

### CONTEXTE TOULOUSAIN

En termes de démographie médicale et paramédicale libérale, la situation est globalement plus favorable à Toulouse que dans les territoires de référence (à l'exception de la densité des infirmier(e)s). Toutefois, Toulouse, comme le reste du territoire national, est touchée par une diminution du nombre de certains professionnels de santé notamment médicaux. Cette diminution de la densité des professionnels concerne particulièrement les médecins généralistes et les infirmier(e)s.

Cela se traduit avec l'arrêté ARS Occitanie n° 2025 – 6682 portant détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins et des zones dans lesquelles le niveau de l'offre de soins est particulièrement élevé pour la profession de médecin, qui classe Toulouse en ZAC (zones d'action complémentaires) et non plus en Zones d'accompagnement Régional (ZAR), marquant ainsi la dégradation de l'offre des soins ou des difficultés d'accès.

34% des 2 073 Toulousains interrogés dans le cadre de l'enquête santé en 2024 trouvent qu'il est difficile de se soigner à Toulouse parce que certains professionnels de santé ne peuvent pas prendre de nouveaux patients (76%) et en raison des délais d'attente trop longs pour obtenir un rendez-vous (75%).

Des actions sont renforcées pour promouvoir l'attractivité du territoire et faciliter l'installation des professionnels de santé (recherche de locaux, aides financières...) tout en prenant en compte les souhaits d'exercice actuels (soutien et travail pluriprofessionnel, exercice coordonné, équilibre vie professionnelle/vie personnelle).

De nombreux établissements de santé publics et privés sont installés sur le territoire et rayonnent sur tout le département et au-delà.

La création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) est encouragée : à Toulouse, 18 sont aujourd'hui implantées sur le territoire, soutenues notamment par la mairie, avec la volonté de constituer un maillage couvrant l'ensemble des quartiers de la commune. Cette offre est complétée par des centres de santé généralistes et spécialisés, qui salarient les professionnels de santé afin de renforcer l'accès aux soins de ville.

Le territoire est couvert par :

- un dispositif départemental d'appui à la coordination : DAC31
- 5 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé : CPTS

### → OBJECTIFS

L'objectif général de l'axe est de : Faciliter l'accès aux droits et aux soins pour toutes et tous et répondre aux enjeux de la démographie des professionnels de santé. Chaque axe a été subdivisé en objectifs spécifiques sur la base des données diagnostiques, des priorités du territoire et des orientations des projets territoriaux.

**2 objectifs spécifiques** permettant d'orienter les actions à mettre en oeuvre ont été mis en évidence :

- Faciliter l'accès aux droits
- Faciliter l'accès aux soins

**5 objectifs secondaires :**

1. Améliorer l'information et la communication sur l'accès aux droits
2. Développer des actions d'aller-vers visant à faciliter l'accès aux droits
3. Améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
4. Réduire les freins à l'accès aux soins en fonction des publics
5. Renforcer l'attractivité des professions de santé (formation)

### → ARTICULATION AVEC LES PROJETS TERRITORIAUX

Sur l'accès aux droits et aux soins, le CLS s'articule notamment avec plusieurs autres projets et dispositifs territoriaux dont le Projet Régional de Santé et sa déclinaison départementale, le Schéma Territorial de Santé.

**Objectif spécifique 1****Faciliter l'accès aux droits**

**Objectif secondaire 1 : Pour améliorer l'information et la communication sur l'accès aux droits**

**ACTIONS**

→ Développer et/ou renforcer des relais de terrains innovants de diffusion d'informations auprès des professionnels (FA4.1.1.1) :

Recenser et faire connaître les permanences et lieux ressources en territoires ; Renforcer les permanences déjà établies, par l'association de nouveaux partenaires... ; Renforcer la sensibilisation des équipes de ces lieux ressources par la formation aux messages relatifs à l'accès aux droits, la connaissance des contenus et informations de base... (acculturer les accueils et 1er relais) ; Renforcer le rôle des écrivains publics.

- Porteur : la CPAM
- Partenaires : Mairie de Toulouse, CPTS, CARSAT, DAC 31, Centres Sociaux ; Régies de quartier ; Maisons de quartier ; Promeneurs du Net ; Missions locales ; PLIE ; Ecrivains publics volontaires...
- Année 2026

→ Développer et/ou renforcer des relais innovants de diffusion d'informations s'appuyant sur le pair à pair (FA.4.1.1.2) :

ex. Accompagner le rôle de pair à pair et d'information-médiation de ces relais (formations/sensibilisation ; outillage) ; s'appuyer sur des relais innovants...

- Porteur : la CPAM
- Partenaires : Mairie de Toulouse , CPTS, Appel à candidatures
- Année 2027

**Objectif secondaire 2 : Développer des actions d'«aller-vers» visant à faciliter l'accès aux droits**

**ACTIONS**

→ Renforcer la connaissance et la communication des droits auprès de publics en situation de pauvreté et/ou de précarité (FA4.1.2.1)

- Porteur : la CPAM
- Partenaires : Mairie de Toulouse, Médiateurs santé des CPTS, CARSAT ; MSA ; Plateforme Santé Précarité (Hôpital Joseph Ducuing), DAC31, CPTS...
- Année 2026

→ Développer et/ou renforcer des relais innovants de diffusion d'informations s'appuyant sur le pair à pair (FA.4.1.1.2) :

ex. Accompagner le rôle de pair à pair et d'information-médiation de ces relais (formations/sensibilisation ; outillage) ; s'appuyer sur des relais innovants...

- Porteur : la CPAM
- Partenaires : Mairie de Toulouse , CPTS, Appel à candidatures
- Année 2027

**Objectif spécifique 2****Faciliter l'accès aux soins**

**Objectif secondaire 3 : Améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé**

**ACTIONS**

→ Créer un environnement propice à l'installation des professionnels de santé, notamment des médecins généralistes (Comité annuel, animation de groupes de travail locaux...). (FA4.2.3.1)

- Porteur : Mairie de Toulouse
- Partenaires : CPTS, ARS, CPAM, URPS Médecin (plate-forme Med'In Oc) , CHU, TMH...
- Année : 2026-2027

→ Mettre en place des permanences intégrant des personnes formées à la santé dans des lieux de passage (FA4.2.4.2) fréquentés par des personnes en grande précarité.

- Porteur : ARS31
- Partenaires : CPAM, Mairie de Toulouse, CPTS, CARSAT-DAC 31, Plateforme Santé Précarité (Hôpital Joseph Du cuing), associations...
- Année : 2026-2027

**ACTIONS**

→ Sensibiliser aux apports du numérique en santé (FA4.2.4.1) avec le renforcement de l'interconnexion et l'usage des outils numériques en santé pour améliorer l'accès aux droits et aux soins.

- Porteur : e-santé Occitanie (GRADEs)
- Partenaires : CPTS, ARS, CPAM, DAC31, la Plateforme Santé Précarité, Ecate, Diabète Occitanie, les Conseils de l'ordre, le CHU, le CD31, ARS31...
- Année : 2026-2027

# AXE 5

MOBILISATION  
ET PARTICIPATION CITOYENNE

## CONTEXTE TOULOUSAIN

D'après l'enquête santé menée en 2024 sur un échantillon de 2 073 Toulousains, plusieurs Toulousains ont émis de l'intérêt pour cette enquête et pour être consultés de manière régulière.

## → OBJECTIFS

L'objectif général de cet axe est de : Renforcer la participation des citoyens dans la mise en oeuvre du CLS pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Chaque axe a été subdivisé en objectifs spécifiques sur la base des données diagnostiques, des priorités du territoire et des orientations des projets territoriaux.

Trois objectifs spécifiques permettant d'orienter les actions à mettre en oeuvre ont été mis en évidence pour l'axe mobilisation et la participation citoyenne :

1. Structurer la dynamique participation citoyenne au sein du CLS
2. Favoriser le développement des compétences des acteurs de la santé et des citoyens sur la participation citoyenne
3. Renforcer les démarches de mobilisation et participation citoyenne en santé

## → ARTICULATION AVEC LES PROJETS TERRITORIAUX

Sur cette thématique, le CLS s'articule notamment avec la Fabrique Citoyenne qui est une démarche volontaire de l'ARS Occitanie, s'inscrivant dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) 2023–2028, ainsi qu'avec la Charte de la Participation citoyenne de Toulouse Métropole.

ACTIONS DU CLS

### Objectif spécifique 1

## Structurer la dynamique participation citoyenne au sein du Contrat Local de Santé

### ACTIONS

→ Réfléchir à la création d'une instance de représentation citoyenne au sein du CLS participant à la gouvernance (FA5.1.1)

- Porteur : le CLS
- Partenaire : Mairie de Toulouse
- Année : 2026-2027

### Objectif spécifique 3

## Renforcer les démarches de mobilisation et participation citoyenne en santé

### ACTIONS

→ Animer et développer les «Ambassadeurs de santé» (FA5.3.1)

- Porteur : le CLS
- Partenaire : Mairie de Toulouse
- Année : 2026-2027

→ Développer les expositions «Culture et santé» et associer les citoyens des associations santé (FA5.3.2)

- Porteur : le CLS
- Partenaires : Mairie de Toulouse...
- Année : 2026-2027

### Objectif spécifique 2

## Favoriser le développement des compétences des acteurs de la santé et des citoyens sur la participation citoyenne

### ACTIONS

→ Développer les compétences d'aller-vers et de pair-aidance (FA5.2.1)

- Porteur : le CLS
- Partenaires : Mairie de Toulouse...
- Année : 2026-2027

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES

<b>ACRONYME</b>	<b>SIGNIFICATION</b>
ADPAM	Association Départementale pour la Promotion des Actions Médico-sociales
AGIRC-ARRCO	Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des Salariés
ALD	Affection Longue Durée
AUAT	Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CLS	Contrat Local de Santé
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CPS	Compétences psychosociales
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRDC	Centre Régional de Dépistage des Cancers
CRT Toulousain	Centre Ressources Territorial Toulousain
DAC31	Dispositif d'Appui à la Coordination - Haute-Garonne (31)
EAJE	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
ERP	Établissement Recevant du Public
GEM	Groupes d'Entraide Mutuelle
HPV	Human Papillomavirus
ICOPE	Integrated Care for Older People
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MILDECA	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives
MPARRI	Programme Médiation, Prévention, Accès au soin, Réduction des Risques vers l'Insertion
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PMT	Plan de Mobilité Territorial
PNNS	Programme National Nutrition Santé
PRS	Projet Régional de Santé
PTSM 31	Projet Territorial de Santé Mentale - Haute-Garonne (31)
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RDR	Réduction des Risques

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?  
ÉCRIVEZ NOUS À :  
[contrat.local.sante@mairie-toulouse.fr](mailto:contrat.local.sante@mairie-toulouse.fr)**

